

PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU MERCREDI 26 AVRIL 2017

- PRESENTS : Mmes DESCLOSAYES Françoise -- LEVALLOIS Aline - PAUGAM Françoise.
Mrs BAILLY Jean Pierre - BALAT Gaël – COLENO David - DELAUNAY Lucien –
DENIS Luc - DUMONT Gilles – DUPONT Jean Michel – DURET Bernard - FIEVET
Benoit - FOURNIER Bernard - GUYON Christophe – LAIRET Alain – LEROUX
Maxime – MICHON Bernard – MORINIERE Fabien - OLIVIER Yannick - SALMON
Julien – SERRAND Tomas – SOLON Gérard - SORIN Nicolas.
- EXCUSES : MME FAUCHARD Agnès,
Mrs BOUCHE Arthur - COCAUD Armel - CONCILLE Christophe - CORVAISIER
Jocelin – TESSIER Michel.
- INVITES : MME BEAUQUIN Chantal, représentant M PHILIPPE Jacques du CD44.
Mrs ALLARDI Christophe - LIGONNIERE Antoine– MOULLEC Thierry -
- INVITES EXCUSES : MECKES Charles – NICOLAS Philippe - PHILIPPE Jacques - SIMONNET Damien –
TEXIER Fabien.



OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président fait part de la naissance de Loïs CHAUVET le 13 mars dernier et adresse ses félicitations aux heureux parents.

Félicitations également aux sélections U15 M&F pour leur comportement aux finales de zone, malgré le regret de ne pas avoir obtenu de billet pour les phases finales, il adresse ses remerciements aux équipes d'encadrement pour la qualité du travail effectué.

Félicitations également aux sélections U13F du CD44 et U13M du CD49 qui participeront aux phases finales nationales. Le président adresse également ses félicitations au CD49 pour la qualité de l'organisation de la phase finale de zone des U13 à LA POMMERAYE.

Félicitations aux équipes de notre ligue qui ont participé aux finales de la Coupe de France à BERCY, victoire de CHOLET BASKET en U17M, défaite en finale pour le MSB en PRO et La ROCHE VENDEE en U17F.

Félicitations à nos clubs qui obtiennent de bons résultats dans leurs championnats respectifs.

Rappel sur les manifestations qui se sont déroulées lors des dernières vacances scolaires et sur le WE Pascal.

MODIFICATIONS A L'ORDRE DU JOUR

Le secrétaire général propose deux modifications à l'ordre du jour :

- Rajout de l'approbation des dispositions financières, validation à l'unanimité par le Comité Directeur.
- Suppression de l'approbation des règlements sportifs particuliers, validation à l'unanimité par le Comité Directeur.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 10 FEVRIER 2017

Le document transmis n'ayant fait l'objet d'aucune remarque particulière est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DES DISPOSITIONS FINANCIERES

Aline LEVALLOIS présente les dispositions financières proposées par la Commission des Finances. Elle apporte réponse aux questions qui lui ont été adressées par les membres du Comité Directeur. Le président justifie l'augmentation du prix des licences par rapport à de nouvelles contraintes que nous allons avoir à gérer :

- Dans la perspective de l'embauche d'un directeur administratif, embauche d'une stagiaire en alternance dans le cadre d'un contrat de Professionnalisation.
- Face à la difficulté de trouver des bénévoles pour assurer le pôle désignations de la CRO, éventualité d'embauche d'un emploi salarié à temps partiel pour le faire.

Des échanges ont lieu sur le bien-fondé d'augmenter le coût de la licence dirigeant dans une période où nous rencontrons des difficultés à recruter des bénévoles.

Y OLIVIER souligne que le nouveau contrat d'assurance négocié par la FFBB propose une cotisation en baisse par rapport au contrat précédent.

G DUMONT souligne que suite à la généralisation de l'e-marque, plutôt que de proposer des carnets de feuilles de marque à la vente il serait préférable de les proposer au téléchargement sur le site internet de la ligue.

Le Comité Directeur approuve la mise à disposition de la feuille de marque sur le site internet.

Le Secrétaire Général souligne que suite à la modification des dispositions règlementaires validée par le Comité Directeur Fédéral des 7 et 8 avril dernier il serait judicieux de rajouter les pénalités financières liées aux sanctions pour une 3^{ème} Faute Technique et 4^{ème} Faute Technique aux dispositions financières.

Le Comité Directeur valide le rajout aux dispositions financières des lignes suivantes :

Notification sanction pour 3^{ème} FT : 50€

Notification sanction pour 4^{ème} FT : 75€

Débat également sur les pénalités liées aux retours de convocations d'arbitres. Suite aux échanges la proposition suivante est validée :

Le Comité Directeur valide le rajout aux dispositions financières des lignes suivantes :
Retour de convocation d'arbitre non justifiée : 30€
Absence d'arbitre non justifiée sur une rencontre : 50€

Suite aux débats et commentaires sur les dispositions financières,

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les dispositions financières.

Suite au vote, Julien SALMON émet le souhait qu'un point sur la situation financière de l'exercice soit ajouté aux documents fournis pour permettre aux membres du Comité Directeur de se déterminer en fonction de la situation économique réelle de la Ligue.

APPROBATION DES MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

Un document de synthèse des modifications règlementaires a été adressé à chaque membre du comité directeur pour lecture et commentaires.

La grande majorité des modifications consiste en une actualisation des règlements, suppression de dispositions ou écritures obsolètes.

Les observations émises seront prises en compte.

Nicolas SORIN souhaite que lors des phases finales de nos compétitions il serait souhaitable d'intégrer dans nos règlements les notions de procédure d'urgence et d'extrême urgence des règlements FFBB pour éviter les problèmes lorsqu'une compétition se déroule sur deux jours consécutifs. Bien préciser la notion de Juge Unique.

Précisions ont été ajoutées sur la prise en charge des Officiels sur les phases finales de nos compétitions suite à la suppression des forfaits dans les cahiers des charges de ces compétitions.

Nicolas SORIN précise, au nom du président de la Commission salles et terrains, que dans nos règlements soient bien notés que les salles utilisées doivent être homologuées.

Maxime LEROUX précise que l'on a rajouté un règlement de la coupe territoriale, puisqu'on organisait cette compétition sans règlement.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les modifications règlementaires.

REPARTITION DES EQUIPES PAR COMITES DANS LES CHAMPIONNATS REGIONAUX JEUNES

Jean Pierre BAILLY présente son travail sur le poids de chaque comité par catégories jeunes (U20M, U17 M&F, U15 M&F, U13 M&F) et sur l'historique des participations dans les différents championnats.

Nicolas SORIN ne souhaite pas que le nombre de places proposées à son département CD53 soit en diminution par rapport à l'existant et par rapport aux projets sportifs mis en place dans son département.

Le débat s'engage sur les différents critères pris en compte.

Il ressort des échanges que le chantier de l'organisation de nos championnats jeunes n'est pas clos et qu'il va être important de continuer la réflexion.

Dans l'immédiat il est important de valider les propositions faites.

Jean Pierre BAILLY propose la répartition suivante :

Equipes Masculines

Masculins	CD 44	CD 49	CD 53	CD 72	CD 85
U20	8	7	2	3	4
U17	11	8	2	4	5
U15	11	8	2	4	5

Equipes Féminines

Féminins	CD 44	CD 49	CD 53	CD 72	CD 85
U17	9	6	2	2	5
U15	9	6	2	2	5

Suite au vote : 3 « contre », 2 « abstentions », 18 « pour » sur 23 votants :

Le Comité Directeur valide la répartition des équipes telle qu'elle est proposée par la Commission sportive.

Luc DENIS pose une question sur les horaires des rencontres pour le futur championnat Grand Ouest. Il émet le souhait que les horaires soient identiques en phase inter-régionale aux horaires de la 1^{ère} phase régionale.

Le groupe de travail va prendre note de ce souhait dans la finalisation du championnat Grand Ouest avec les ligues Bretagne et Centre Val de Loire.

NOUVEAUX STATUTS SUITE A LA REFORME TERRITORIALE

Le Secrétaire Général présente les nouveaux statuts de la Ligue Régionale de basketball des Pays de la Loire tels qu'ils ont été validés par la FFBB.

Le Comité Directeur prend acte des statuts qui seront proposés à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2017.

PROJET COUPE PDL JEUNES 3X3

Le président demande au groupe de travail en charge de ce dossier de faire le point sur le projet.

Le dossier n'a pas beaucoup évolué. Des échanges ont lieu sur l'opportunité de mettre en place cette compétition.

Globalement l'ensemble des intervenants est favorable à l'organisation d'une coupe sur la période mai-juin. Le président demande à ce que des propositions concrètes soient faites lors du prochain Comité Directeur du 31 mai.

REFLEXIONS ET PROPOSITIONS SUR L'APPLICATION DE LA CHARTE DES OFFICIELS

Suite aux propositions du dernier Comité Directeur Fédéral le président demande au Comité Directeur comment la mettre en application sur notre territoire.

Il souligne la participation importante de membres de notre territoire au groupe de travail constitué pour faire évoluer cette charte.

Yannick OLIVIER précise que les éléments validés au Comité Directeur Fédéral sont importants et font évoluer cette charte pour reconstituer un vivier d'arbitres.

Il rajoute que la charte des Officiels actuelle ne permet de retrouver un volume d'arbitres au niveau départemental.

L'objectif est de mettre des contraintes pour obliger les clubs à renvoyer en formation de nouveaux arbitres.

Yannick OLIVIER souligne que le système validé par le comité directeur fédéral permettrait de retrouver la notion 1 équipe = 1 arbitre. Il précise que si les clubs ne fournissent pas d'arbitres, il ne sera pas possible de désigner des arbitres sur les rencontres. Il rajoute que dans certaines disciplines sportives les contraintes liées au défaut d'arbitres sont beaucoup plus coercitives.

La mise en place des CTO devrait permettre d'harmoniser et de généraliser la formation et la détection de nouveaux arbitres.

TOUR D'HORIZON DES COMMISSIONS

COMMISSION REGIONALE DES OFFICIELS

Le Président fait état de difficultés dans le fonctionnement de la Commission.

Il va falloir rapidement trouver des solutions pour répondre aux problèmes évoqués dans la mise en œuvre de la charte de l'arbitre.

En l'absence du Président, Thomas SERRAND fait le point sur la formation, les stages de perfectionnement se passent plutôt bien, ainsi que les stages de détection. Il souligne la qualité du travail fourni par notre CTA, Alexandre HUET.

Concernant le pôle désignation, David COLENO souligne le gros travail de Pascal BARBAUD et la difficulté à utiliser le logiciel FBI. Il précise que les arbitres sont de plus en plus exigeants quant à leurs disponibilités. Il rappelle le souhait de Pascal BARBAUD de ne plus exercer cette activité.

Le Président souligne les divergences d'appréciation concernant le nombre d'heures nécessaires par semaine pour assurer cette fonction

COMMISSION TECHNIQUE

Benoit FIEVET fait un bref rappel des tournois qui se sont déroulés durant les dernières vacances de printemps.

Il fait état de quelques modifications concernant le statut de l'entraîneur, en particulier la suppression de l'appellation « Entraîneur Régional » pour le 4^{ème} niveau où n'est plus accepté que le CQP, ce qui impacte le diplôme requis pour couvrir le niveau Pré-national, où n'est plus accepté que le CQP.

Le nouveau statut prévoit également le CQP pour couvrir une équipe de U20 Masculin.

Benoit FIEVET souligne qu'à terme le diplôme du CQP risque d'être obligatoire pour couvrir les équipes jeunes U17-U15-U13.

Il souligne et précise également que le nombre de remplacements par un entraîneur ne possédant pas le niveau de qualification requis est limité **à deux par saison sportive.**

Thierry MOULLEC fait un retour sur la non qualification de nos équipes U15 au championnat de France de la catégorie. Pour les filles le résultat était attendu car nous n'avons pas une génération exceptionnelle. Concernant les garçons il souligne l'absence de 2 joueurs majeurs.

Il souligne l'impact du nouveau championnat de France U15 Elite où les équipes de ligue sont souvent des équipes de « clubs » dans la mesure où ces ligues ont peu de place (souvent 1 seule) en championnat de France et leurs meilleurs éléments sont regroupés dans un seul club.

Il rappelle qu'il faut être plus performant dans la détection pour vraiment identifier les joueurs à potentiel. Les autres ligues ont des joueurs à plus de 2m.

T MOULLEC fait également le point sur le Projet Sportif Régional Elite. Il fait part de son étonnement de nous voir proposer une 6^{ème} place en U15 féminine. Il fait part de notre difficulté à trouver une équipe qui réponde au cahier des charges. Le club de La Garnache sollicité a répondu par la négative, il va donc demander à la CTC du NEC si cette place l'intéresse.

Il souligne le retour positif des visites U13 qui fera l'objet d'un bilan lors du prochain Comité Directeur. Il souhaiterait 2 évolutions au championnat U13 :

- En arbitrage, chaque club engagé en Excellence U13 arbitrerait les matchs U13 avec de jeunes arbitres du club en formation.
- Deux ou 3 fois dans la saison, au début de chacune des phases, mettre en place sur les rencontres le protocole sur la citoyenneté.

T MOULLEC fait état d'un constat récurrent lors de ces visites où les clubs soulignent le déséquilibre entre les deux poules d'Excellence U13M.

Concernant les pôles, une jeune fille recrutée à l'INSEP (originaire d'un QPV de LAVAL) + une autre, sollicitée sans être prise.

Les recrutements, pour les filles, terminé. Pour les garçons il reste une ou deux interrogations. Souhait de recruter un nouveau service civique sur le pôle.

Nouveau programme technique de la zone Ouest basket.

Particularité, notre zone va passer de 4 ligues à deux, pays de la Loire + Bretagne, ce qui va compliquer notre organisation.

Le détail de l'organisation est joint en annexe.

Il sera demandé de valider cette organisation lors du prochain Comité Directeur

Formation de cadres

Antoine LIGONNIERE expose l'organisation de la formation de cadres dans notre ligue.

Points à retenir :

Deux types de formations sont dispensés :

- Formation diplômante :
 - Le CQP,
 - Le BPJEPS,
 - Et pour l'année à venir un DEFB porté par Antoine LIGONNIERE pour le compte de la FFBB.
- Formation continue :
 - Formations revalidantes, CLINIC, colloques...
 - Formation professionnelle : séminaire ETR de juin dans le cadre d'une ACT (Action Collective Territoriale), actions individuelles vers les salariés de clubs... (module de juin sur « Créer une dynamique de groupe avec des jeunes »).

Les diplômes sont organisés sur une logique de métiers et de compétences

- CQP : entraîneur de jeunes région et séniors NM3/NF2 diplôme qui ne permet qu'un emploi à temps partiel.
- BPJEPS : animation école de basket et initiation à l'entraînement (temps complet), développeur de club.
- DEFB (DEJEPS + examen fédéral DEFB) : entraîneur de jeunes U15 élite et U18 élite et séniors NM2/L2, CTF, directeur technique de club.
- DEPB (DESJEPS + examen fédéral DEPB) : entraîneur centre de formation agréé LNB/LFB et entraîneur PRO A, PRO B et LFB.

Il existe 2 sessions de P1 CQP qui regroupent chacune environ 30 stagiaires et une session P2/P3 du CQP à environ 30 stagiaires.

Le diplôme est délivré en Juin dans le cadre d'un jury paritaire.

Métiers et compétences développées dans le cadre du BPJEPS :

- Animateur (école de basket, OBE, TAP),
- Entraîneur (initiation),
- Développeur (manifestation, tournoi...),

- Administrateur (logistique, planning, FBI v2...),,
- Formateur (parents bénévoles, entraîneurs débutants).

Formation de 1200h sur environ 15 mois :

- 600h en OF,
- 600h Alternance en structure avec tutorat obligatoire.

Volonté de la ligue de développer une double compétence BPJEPS (2017-2018) + CQP (2018-2019), qui couvre une majorité des besoins de nos clubs.

Le nouveau module de juin vers les salariés de clubs concernant « Créer une dynamique de groupe avec des jeunes » s'annonce bien pour un premier module expérimental.

D'autres formations sont envisagées en utilisant des personnes ressources disponibles.

DISCIPLINE

La Commission a traité 33 dossiers à ce jour ; 6 sont actuellement ouverts et seront étudiés lors de la prochaine réunion de la Commission le mercredi 10 mai 2017.

Sur ces 39 dossiers traités ou ouverts, 19 l'ont été pour une sanction de 4 fautes techniques ou disqualifiantes sans rapports infligées sur la saison en cours. C'est une information importante si l'on tient compte des évolutions des dispositions disciplinaires (cf. de PV de du Comité Directeur de la FFBB du 7-8 avril).

Bernard MICHON pose la question de la nouvelle organisation disciplinaire prévue dans le cadre de la réforme territoriale.

Yannick OLIVIER lui répond que le dernier Bureau Fédéral a prévu une mise en place lorsque les nouvelles régions seront installées. Ce qui donnerait un an pour travailler à la mise en place. Une définition de la mise en œuvre devrait paraître début juin.

COMMISSION DEMARCHE CITOYENNE

1) Enquête lancée pour connaître ce que les clubs savent du Basket Santé.

Une quarantaine de réponses et un étonnement : des clubs ignorent encore ce que le concept recouvre.

Peu de clubs (6) souhaitent s'engager dans la démarche....il faudra donc convaincre !

2) Mickael BORREL a apporté l'aide de la Ligue à la journée Sport en Tête des hôpitaux psychiatriques de la région. Comme d'habitude sa disponibilité et celle du jeune qui l'accompagnait ont été très appréciées.

3) 2 dossiers Femmes sur tous les terrains et 7 dossiers de demande de label FFBB Citoyen ont été adressés à la FFBB par les clubs ligériens. (17 et 33 au niveau national).

4) Les affiches sur le rôle du RO ainsi que les brassards seront distribués aux clubs lors de l'AG de la Ligue.

BASKET JEUNES

Fabien MORINIERE fait part de l'actualité de sa commission :

- Finale régionale du Challenge Benjamin le mercredi 29 mars 2017 à Angers. Amandine BRY d'ANGERS UFAB en filles et Maxime FRESNEAU de ST ETIENNE de MONTLUC (44) en garçons ont participé aux finales nationales (5^{ème} et 17^{ème}). Remerciements aux comités qui ont mis à disposition leurs CTF pour aider à l'organisation de cette finale régionale.
- Rassemblement régional des EFMB le samedi 22 avril 2017 à ANGERS n'a pas connu le succès des années passées :
 - 118 enfants (270 enfants au POB l'an dernier),
 - 6 équipes U9M, 4 équipes U9F, 3 équipes U11M et 7 équipes U11F.
 - Malgré la centralisation du lieu du rassemblement aucune équipe du 53 et du 72 et seulement 2 du 49.

- Remerciements aux clubs présents : ACBB Angers, ABC Angers, La Guyonnière, Le Poiré sur Vie, Guérande Basket, Sud Retz Basket, Pays d'Ancenis Basket, Cugand la Bernardière, Nantes la Similienne, Les Herbiers, soit 10 clubs sur 29 clubs labellisés (30%).

COMMISSION MEDICALE

Nous sommes toujours, suivant les recommandations fédérales, à la recherche de médecins agréés. Le Dr GUYON je pense que la seule solution doit passer par les clubs qui jouent au niveau national et qui devrait nous fournir la liste des médecins qui s'occupent de leur club.

Il se pose la question de savoir s'il faudra en venir à obliger les clubs évoluant au niveau national à avoir un médecin agréé.

I – Invitation des partenaires médicaux lors des championnats du monde du tournoi 3x3

Invitation à tous les médecins agréés des Pays de la Loire, pour demander s'ils seraient présents à la réunion qui est fixée le 19 juin 2017 de 10h00 à 16h00, le Dr GUYON pense qu'il sera difficile pour les médecins de se libérer un lundi, en attente de leur réponse.

Le docteur LEBOT Bernard du CD49, a adressé une demande à une quarantaine de médecins du sport, une seule réponse ce qui est très décevant.

II – Discussion pour la procédure des arbitres :

Selon les recommandations fédérales le dossier des arbitres départementaux doit être retourné au médecin départemental et le dossier des arbitres régionaux au médecin régional.

Dans les Pays de la Loire, un seul département (CD49) à une Commission Médicale Départementale qui fonctionne par conséquent pour les quatre autres départements (44-53-72 et 85) les dossiers des arbitres départementaux et régionaux seront à adresser au Médecin Régional à la Ligue de Basket en accord avec la CRO.

Devant le manque de médecin agréé et en attendant de l'enrichir nous maintenons la même procédure que la saison dernière :

Pas d'obligation pour les arbitres territoriaux de – de 35 ans de passer par un médecin agréé FFBB.

Par contre obligation pour les arbitres territoriaux de + de 35 ans de passer par un médecin agréé.

III – Réunion de la Commission Médicale le mardi 9 mai à la Ligue de basket.

IV – Surclassements et Dossier Médical d'arbitrage.

SURCLASSEMENTS SAISON 2016/2017 au 28/04/2017

PAR CD	TRAITES	INCOMPLETS	POURCENTAGE
CD44	122	15	12,30%
CD49	73	3	4,11%
CD53	39	2	5,13%
CD72	20	1	5,00%
CD85	108	10	9,26%
TOTAL	362	31	8,56%

ARBITRES SAISON 2016/2017 au 28/04/17

	CD44	CD49	CD53	CD72	CD85	TOTAL
DOSSIERS TRAITES	236	65	50	46	84	481
DOSSIERS INCOMPLETS	24	9	4	11	13	61
POURCENTAGE	10,17%	13,85%	8,00%	23,91%	15,48%	12,68%

COMMISSION COMMUNICATION/EVENEMENTIEL

Nos outils de communication :

- Le Site internet (www.liguebasket.com) :
 - A ce jour, nous sommes à 1 744 588 visites (1 726 768 , 06-04-2017), soit + 17 820.
- Facebook - www.facebook.com/ligue.paysdelaloire/
 - Nous avons 2 221 abonnés (+ 49 par rapport au 06-04-2017),
 - La page Facebook spécial chef de délégation 924 abonnés (+ 41 par rapport à 06-04-2017).
- Twitter - <https://twitter.com/liguebasketPDL>,
 - Nous avons 960 suiveurs (+ 18 par rapport à 06-04-2017).
- Application Ligue Basket - Live score,
 - A ce jour, elle compte 820 installations (+ 8 par rapport à 06-04-2017).

Dernières activités de la commission

- Suivi du Tournoi Inter Ligue à Parthenay du 15 au 17 avril 2017
 - Suivi des rencontres sur l'application ligue Basket / live score,
 - Mise en photos,
 - Médias sociaux,
 - Les rencontres du dimanche ont été faites en live vidéo sur Facebook.
- Tournoi des Ecoles Mini Basket labellisées
 - Reportage photos et alimentation médias sociaux

Création d'une chaîne YouTube

- Également disponible avec l'application smartphone liguebasket



Rappel aux commissions

Penser à faire parvenir à la commission communication des infos en amont de vos manifestations, rassemblements, stages, Etc., afin d'établir un communiqué de presse à envoyer aux médias.

Si vous avez des contacts, n'hésitez à les transmettre à Gilles DUMONT.

COMMISSION SALLE ET TERRAINS

- un relevé de l'ensemble des rencontres sur notre territoire a été réalisé à compter du mois de septembre 2016 sur tous les niveaux de jeu. => 55 salles désignées sans classement au 15 avril 2017.

Cela a permis une nouvelle fois de sensibiliser les commissions territoriales des comités respectifs afin de cibler les clubs utilisant encore des salles non classées à ce jour.

- Rappel : Certains clubs CF ont pu obtenir une dérogation pour leur salle jusqu'au 31 mai 2017 pour pouvoir évoluer selon leur niveau de jeu.

Les clubs n'ayant pas répondu à la Commission fédérale sont invités à le faire dès que possible.

- A compter du mois de mai, la commission sera vigilante aux montées des clubs Pré Nationaux évoluant la saison prochaine en Championnat de France. Rappel, les clubs évoluant en CF doivent jouer dans une salle ayant un classement de niveau H2.

COMMISSION SPORTIVE

Principales dates :

Samedi 13 mai 2017 - ½ FINALE COUPE DES PAYS DE LA LOIRE

- Carquefou
 - 18 h 30 - ½ Féminin – Carquefou / Vertou
 - 21 h 00 – ½ Masculin – ASPTT Nantes / Cholet Basket 2
- Trémentines
 - 18 h 30 – ½ Féminin – CTC Angers UFAB ACBB 3 / St Léger Martin
 - 21 h 00 – ½ masculin – Trémentines / St Barthélemy d'Anjou

Samedi 13 & Dimanche 14 mai 2017 à ABC TROIS RIVIEERS

- 1/2 & FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE U15 filles et garçons ?

Dimanche 14 mai 2017 à SAINT HILAIRE DE RIEZ

- FINALES SENIORS R2 R3

Samedi 20 mai 2017 à CLISSON

- FINALES U13 l'après midi

Samedi 27 mai 2017 à CLISSON

- FINALES JEUNES sauf U13 l'après midi
- FINALE COUPE DES PAYS DE LA LOIRE en soirée

QUESTIONS DIVERSES

Julien SALMON regrette les changements de date du Comité Directeur au dernier moment et la réception des documents 2 jours avant la réunion. Il y a des marges de progrès.

Jean Pierre BAILLY fait état de 2 demandes de réduction des frais demandés suite à forfaits. Cette demande sera examinée avec le président lors d'une prochaine réunion de la commission sportive.

**Le Président de la Ligue,
Jean Michel DUPONT.**

**Le Secrétaire Général,
Bernard FOURNIER**